

Territoire du  
RUANDA - URUNDI  
Gebied

N° .....

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.  
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n° .....

Antwoord op nr

du ..... 19 .....

van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :

Voorwerp :

Déclaration de créance.-

A Ruhengeri , le 30 mars 1953  
den

N° 853/Sec.I

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi  
à

U S U M B U R A .-

Ruhengeri



4662

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de présenter trois  
exemplaires d'une déclaration de créance dans le  
but de recouvrer les frais encourus pour un voyage  
à Kisenyi dicté par des soins dentaires.-

La feuille de route n° B/53, à laquelle  
un certificat médical est joint, est annexé à la  
présente déclaration de créance.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,-

R. GAUPIN.-

G/R

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGERI.-  
-----

DECLARATION DE CREANCE.-  
-----  
-----

Doit le Gouvernement du Ruanda-Urundi  
à Monsieur GAUPIN Raymond Joseph  
Administrateur de Territoire, à titre d'indemnité de voiture  
pour voyage aller et retour de Ruhengeri à Kisenyi suivant  
feuille de route n° B/53, en date du 20 mars 1953, voyage  
motivé par soins dentaires

Soit 63 Kms x 2 : 126 Kms à 6 frs 55 : 825 Frs 30.-  
-----

Certifié sincère et véritable et arrêté à la  
somme de: HUIT CENT VINGT CINQ FRANCS TRENTIE CENTIMES.-

Ruhengeri, le 30 mars 1953.-

R. GAUPIN.-

